

JOURNAL
DE
L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE
DU
NOUVEAU-BRUNSWICK

**TROISIÈME SESSION DE LA
58^e LÉGISLATURE, 2016-2017**

**L'HON. JOCELYNE ROY VIENNEAU,
LIEUTENANTE-GOUVERNEURE**

Fredericton (Nouveau-Brunswick)
le mercredi 2 novembre 2016

PROCLAMATION

ATTENDU QUE j'ai lancé une proclamation déclarant la clôture de la deuxième session de la cinquante-huitième Assemblée législative de la Province le 2 novembre 2016, à 11 heures ;

ET ATTENDU QUE j'ai jugé approprié de convoquer la troisième session de la cinquante-huitième Assemblée législative de la Province, je lance par la présente une proclamation convoquant l'Assemblée législative le 2 novembre 2016, à 13 heures.

La présente proclamation est faite sous mon seing et sous le grand sceau de la Province, à Fredericton, le 14 septembre, en l'an de grâce deux mille seize et en la soixante-cinquième année du règne de Sa

PAR ORDRE DE LA LIEUTENANTE-GOUVERNEURE

*Le procureur général,
Serge Rousselle, c.r.*

*La lieutenant-gouverneure,
Jocelyne Roy Vienneau*

La troisième session de la 58^e législature de la province du Nouveau-Brunswick ayant été convoquée pour aujourd'hui en vue de l'expédition des affaires, conformément à la proclamation précitée, les parlementaires sont réunis.

S.H. la lieutenant-gouverneure est annoncée. Invitée à faire son entrée, elle prend place au trône. Il lui plaît d'ouvrir la session par le discours du trône, dont voici le texte :

Observations liminaires générales

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les députés, invités et gens du Nouveau-Brunswick, bienvenue à l'ouverture de la troisième session de la 58^e législature du Nouveau-Brunswick.

Nous avons maintenant passé le cap de mi-mandat du gouvernement actuel. Ce dernier a écouté attentivement les préoccupations de la population de cette merveilleuse province. Les gens du Nouveau-Brunswick lui ont apporté des conseils en exprimant un grand nombre d'idées qui aideront à améliorer la province et la vie de notre population.

Votre gouvernement reconnaît que les gens du Nouveau-Brunswick s'attendent à ce que leurs dirigeants écoutent leurs préoccupations, comprennent leurs besoins et produisent ensuite des résultats. Telle est l'approche de votre gouvernement.

Votre gouvernement sait que les gens du Nouveau-Brunswick veulent une croissance économique plus forte et un système de soins de santé plus robuste. Afin d'assurer la croissance économique et la vigueur du système de soins de santé, votre gouvernement concentrera ses efforts au cours de l'année qui vient sur l'éducation.

Votre gouvernement sait que, pour concurrencer dans un univers économique mondialisé, il est important que les entreprises et les industries du Nouveau-Brunswick disposent d'une main-d'oeuvre qualifiée. Votre gouvernement comprend que la meilleure façon de renforcer notre main-d'oeuvre est d'investir dans notre population par la voie de l'éducation.

Votre gouvernement sait que, pour être dotés d'un système de santé solide, nous devons améliorer les déterminants sociaux qui influent sur notre mieux-être. Votre gouvernement comprend que c'est par la voie de l'éducation que nous sortirons les gens de la pauvreté afin d'améliorer leur situation et de leur permettre ainsi de vivre en meilleure santé.

L'éducation sera le point de mire du gouvernement pendant la session parlementaire, à mesure que nous nous emploierons à améliorer l'économie et notre système de soins de santé dans la continuation d'initiatives telles

que notre Plan de croissance économique et l'établissement d'un plan proactif en matière de santé.

Votre gouvernement a mené de vastes consultations auprès de chefs d'entreprises et d'industries sur les moyens à prendre pour stimuler la croissance économique. Il a écouté les éducateurs, les parents et les étudiants afin d'établir un plan d'amélioration des systèmes d'éducation. Les personnes âgées et les spécialistes guident le gouvernement dans l'élaboration d'une stratégie sur le vieillissement. Le personnel des soins de santé contribue à orienter les efforts du gouvernement pour trouver de nouveaux moyens d'améliorer la prestation des services de santé aux gens du Nouveau-Brunswick. Les fonctionnaires aident activement le gouvernement à améliorer la façon dont nous servons le public.

Plus les gens s'investissent dans la recherche de nouvelles solutions à des questions récurrentes, plus la probabilité est grande que le gouvernement fournisse de meilleurs services à la population.

Les priorités de votre gouvernement sont les mêmes que celles qui ont été retenues pendant la session précédente : faire croître l'économie provinciale afin de créer de nouveaux emplois ; faire en sorte que le Nouveau-Brunswick soit le meilleur endroit où élever une famille grâce à des systèmes d'éducation et de soins de santé plus robustes.

Grâce à la révision stratégique des programmes qui a pris fin plus tôt cette année, votre gouvernement est en bonne voie d'atteindre l'objectif d'éliminer le déficit d'ici à la fin de la décennie. Les gens du Nouveau-Brunswick ont reconnu que, pour fournir de meilleurs programmes à l'intention des familles et des particuliers, il fallait assainir les finances de la province. Les gens du Nouveau-Brunswick ont eu leur mot à dire quant à la meilleure façon de réaliser l'objectif difficile qu'est celui d'équilibrer les comptes. Les gens ont dit préférer une approche qui repose sur un équilibre entre la réduction des dépenses dans certains domaines et l'accroissement des recettes. Ils ont demandé au gouvernement de concentrer ses investissements sur les domaines prioritaires. Selon ce que le gouvernement a entendu, il est important de protéger les soins de santé, de garder ouverts les hôpitaux dans les régions rurales et d'investir dans l'éducation et l'économie tout en résorbant le déficit.

Votre gouvernement a écouté, et les résultats commencent à le refléter. Le déficit a été réduit de près de la moitié de ce qu'il était il y a deux ans. Le gouvernement a réduit le déficit tout en continuant d'investir de manière plus stratégique dans les soins de santé et dans l'éducation. La révision stratégique des programmes visait à équilibrer les comptes d'ici à 2020, après des années de financement par déficit de la part de gouvernements provinciaux. Le gouvernement demeure nettement sur la bonne voie pour ce qui est de réaliser l'objectif. Il atteint les cibles qu'il s'est fixées, et les agences de notation ont constaté qu'un plan a été établi et qu'il est respecté.

Le gouvernement demeure tout aussi résolu qu'il l'a été au cours des deux dernières années à trouver des façons de faire croître l'économie à mesure que nous progressons ensemble. La création d'emplois continue de poser un défi en raison de la conjoncture économique nationale et mondiale difficile. Les défis demeurent, mais il y a des signes encourageants. La province figure parmi les chefs de file du pays pour ce qui est de l'augmentation de la rémunération hebdomadaire, de la croissance du PIB et des investissements en capital. Le gouvernement a tenu, pour divers secteurs, des sommets économiques à l'échelle de la province, et, là encore, il a écouté les gens du Nouveau-Brunswick. Le tout a aidé le gouvernement à mieux comprendre les défis qui se posent à l'échelle locale et à élaborer le Plan de croissance économique conçu par les gens du Nouveau-Brunswick et pour les gens du Nouveau-Brunswick. Votre gouvernement poursuivra la discussion sur la croissance économique avec les chefs d'entreprise et les dirigeants communautaires afin que nous puissions demeurer à l'avant-garde de la concurrence au sein d'une économie mondiale en constante évolution.

Le fait de faire croître l'économie et de créer plus d'emplois permettra au gouvernement d'investir dans les services indispensables que nous offrons à notre population. Les gens du Nouveau-Brunswick veulent que le gouvernement investisse dans de meilleurs systèmes d'éducation qui permettront à nos élèves d'améliorer leurs résultats. Ils veulent qu'un plus grand nombre de nos jeunes aient accès à une bonne éducation postsecondaire afin que plus de personnes aient la possibilité de réussir. Les gens du Nouveau-Brunswick ont clairement fait savoir qu'ils veulent que le gouvernement protège et améliore notre système de soins de santé. Ils ont également demandé au gouvernement de mettre l'accent sur l'aide aux familles qui en ont le plus besoin.

Voilà ce sur quoi le gouvernement concentrera une bonne partie de ses efforts pendant la prochaine session de l'Assemblée législative.

Félicitations et hommages

Un certain nombre de personnes du Nouveau-Brunswick ont réalisé des choses dignes de mention depuis la dernière session de notre Assemblée législative.

La semaine dernière, deux personnes du Nouveau-Brunswick ont été nommées au Sénat du Canada : Nancy Hartling, de Moncton, qui, depuis 34 ans, pilote dans cette ville les activités d'un groupe de soutien pour les parents uniques ; René Cormier, président de la Société nationale de l'Acadie, l'organisme porteur de la Stratégie de promotion des artistes acadiens sur la scène internationale.

En tout, 10 personnes ont été nommées membres de l'Ordre du Nouveau-Brunswick. Je félicite Kenneth Barlow, John P. Barry, Judith Chernin Budovitch, Phil Comeau, le regretté Abraham Gesner, le regretté Gérard Friolet, Nancy Hartling, Deborah Lyons, Sheldon Rubin et Jean-Guy Rioux.

De plus, cinq personnes du Nouveau-Brunswick ont été investies de l'Ordre du Canada : mon prédécesseur Graydon Nicholas ; Madeleine Delaney-LeBlanc, première présidente du Conseil consultatif sur la condition de la femme de la province ; Ilkay Silk et Timothy Borlase, qui ont tous deux grandement contribué aux arts ; Robert Campbell, recteur de la Mount Allison University.

Je salue aussi Blaine Higgs, député de Quispamsis, en sa qualité de nouveau chef de l'opposition officielle. En outre, je remercie les autres personnes qui ont posé leur candidature à la direction de leur parti : Mel Norton ; Monica Barley ; Mike Allen ; Jake Stewart, député de Miramichi-Sud-Ouest—Baie-du-Vin ; Brian Macdonald, député de Fredericton-Ouest—Hanwell ; Jean Dubé.

Je remercie également le député de Riverview, Bruce Fitch, qui, au cours des deux dernières années, a été chef de l'opposition à la Chambre.

Un certain nombre de personnes talentueuses et compatissantes du Nouveau-Brunswick ont aussi été honorées, à juste titre, au cours de la dernière année pour leurs contributions à la société et leurs réalisations exceptionnelles dans leur domaine.

Anne Huestis Scott est la lauréate du Prix des droits de la personne 2016.

Cinq Néo-Brunswickois ont été investis de l'Ordre du mérite militaire en reconnaissance de leur service à notre pays : l'adjudant David Timothee Bérubé, l'adjudant-chef Edward Joseph John Curtis, l'adjudant-maître Dana Robert Eagles, l'adjudant-maître Thomas Kincaid Neill et le major Jaime Phillips.

Les Prix de la Semaine de sensibilisation à la situation des personnes handicapées ont été remis aux personnes suivantes : Doug et Donna MacKenzie, de Saint Andrews ; Jack Brien, de Rothesay ; Kelley Flowers, de Fredericton ; Danny Soucy, de Grand-Sault.

Six nouveaux membres ont été intronisés cette année au Temple de la renommée sportive du Nouveau-Brunswick : Darren Ritchie, Eldridge Eatman et David Foley, de Saint John ; Kevin Foran, de Dalhousie ; Patty Blanchard, de Moncton ; Bernard DeGrâce, de Shippagan.

Six personnes du Nouveau-Brunswick se sont rendues à Rio en vue de participer aux Jeux olympiques et paralympiques. Danielle Dorris, de Moncton, Shayne Dobson, de Campbellton, et Simon Richard, de Dieppe, ont pris part aux Jeux paralympiques. Geneviève Lalonde et Mandy Bujold, toutes deux de Moncton, ont participé aux Jeux olympiques, tandis que Catharine Pendrel, de Harvey Station, a fait la fierté de sa province et de son pays quand elle s'est remise d'une chute au début de l'épreuve de vélo de montagne pour ensuite remporter la médaille de bronze.

Deux Néo-Brunswickois, Peter Bowmaster et Jean-Charles Richard, sont parmi les lauréats du Prix d'alphabétisation du Conseil de la fédération.

Puisque la province compte sur l'aide de ses entrepreneurs pour stimuler la croissance de notre économie, il importe de saluer les chefs d'entreprise qui se sont distingués au cours de la dernière année.

Des compagnies du Nouveau-Brunswick ont été honorées lors du gala de remise des Prix de l'exportation de 2016 : Leading Edge Geomatics, Approach Navigation Systems, Corey Nutrition Company, Systemair et Cooke Aquaculture.

Les lauréats des prix Kira de 2016 sont : Keith McIntosh, de PQA Testing et PLATO Testing ; Eigen Innovations ; Mycodev Group ; le Groupe Savoie ; le programme TéléAVC Nouveau-Brunswick, lancé par le Réseau de santé Horizon ; Malley Industries.

Nos lauréats des prix Startup Canada de 2016 sont John McLaughlin, Laura O'Brien, Natasha Dhayagude et Resson.

Trois des meilleurs chercheurs en science appliquée de la province ont été honorés lors du Gala R3 : Liuchen Chang, de l'Université du Nouveau-Brunswick ; Amber Garber, du Huntsman Marine Science Centre ; Alain Doucet, du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick.

Le New Brunswick Community College a rendu hommage à quatre anciens étudiants pour leur contribution à la prospérité de la province, soit Bernice Lanigan, Bill Ward, Arthur Tucker et Gary Hall.

Anya Forestell, de Fredericton, étudiante en astrophysique à la University of Waterloo, a été invitée à prononcer un discours lors d'une célébration de HeForShe, un mouvement parrainé par l'ONU qui vise à promouvoir l'égalité des sexes pour les filles et les femmes et qui, dans le cadre d'une campagne mondiale, en appelle à la participation des hommes et des garçons au mouvement.

La Croix-Rouge canadienne a nommé le D^r Mahesh Raju lauréat du Prix humanitaire de 2016 et Jessica Brennan lauréate du Prix humanitaire jeunesse de 2016.

Sur la scène musicale, 19 groupes du Nouveau-Brunswick ont été mis en nomination dans le cadre des East Coast Music Awards. Le groupe City Natives a remporté le prix dans la catégorie artiste autochtone de l'année, tandis que Joey Robin Haché a remporté le prix dans la catégorie enregistrement francophone de l'année. Il est à noter que Saint John sera la ville d'accueil des East Coast Music Awards en 2017.

Finalement, en musique, le groupe CHIPS a remporté le prix Rising Star lors du Harvest Jazz and Blues Festival de Fredericton.

J'offre également mes félicitations à Kerry Lee Powell, de Moncton, qui a été sélectionnée pour les Prix littéraires du Gouverneur général pour son recueil de nouvelles intitulé *Willem de Kooning's Paintbrush*.

Condoléances

Nous prenons aussi un moment pour honorer la mémoire des personnes qui sont décédées au cours de l'année.

Nous rendons hommage à Elsie Wayne, qui s'est imposée en politique, d'abord comme mairesse de longue date de Saint John, puis comme députée fédérale de la ville portuaire.

Nous prenons un instant pour honorer la mémoire du D^r Jim Parrott, qui a été député provincial de 2010 à 2014. Ayant aussi été chirurgien, le D^r Parrott a sauvé la vie à d'innombrables personnes du Nouveau-Brunswick lorsqu'il était chef de l'unité de soins cardiaques à l'Hôpital régional de Saint-Jean.

Au cours de la dernière année, nous avons perdu un autre ancien député provincial, René « Pepsi » Landry, de Moncton, qui était en outre membre de la Commission des droits de la personne de la province.

Nous rendons aussi hommage à Doug Moore, un ancien vice-président de l'Assemblée législative qui a représenté la circonscription de Victoria-Tobique pendant 11 ans. M. Moore a en outre été maire de Perth-Andover.

Nous rendons hommage à Norbert Thériault, autrefois ministre des Affaires municipales et ministre de la Santé au gouvernement du premier ministre Louis Robichaud. M. Thériault a par la suite servi au sein du Sénat du Canada.

Un autre ancien sénateur néo-brunswickois, John G. Bryden, est décédé cette année, et nous soulignons son apport à la province.

Nous pensons aussi à Gerry Cormier, qui est décédé plus tôt cette année pendant son troisième mandat à titre de maire de Miramichi.

Nous célébrons la vie de Richard « Sonny » Polchies, ancien chef de la Première nation de St. Mary's.

Nous nous souvenons en outre de Tony Barry, surnommée « mère supérieure » de l'Association libérale du Nouveau-Brunswick, qui a consacré sept décennies à titre d'organisatrice et de conseillère au sein du parti politique auquel elle avait choisi d'adhérer.

Nous rendons aussi hommage à Wendell Fulton, un ancien employé de l'Assemblée législative et autre conseiller de longue date du Parti libéral.

Nous célébrons la vie de Fred Hazel, ancien rédacteur en chef du *Telegraph-Journal* du Nouveau-Brunswick, qui a poursuivi sa collaboration avec le journal jusqu'à peu de temps avant son décès.

Toujours dans le domaine du journalisme, nous rendons hommage à David Malcolm, ancien animateur radio de la Canadian Broadcasting Corporation et spécialiste des questions liées à l'agriculture.

Nous nous rappelons Patrick « Hoppy » Dunn, la voix des sports dans la Miramichi.

La province regrettera l'absence de Vic Fitzgerald, qui a tant contribué à titre de bâtisseur communautaire à Saint John.

Nous rendons en outre hommage à Carolyn McNulty, qui a également contribué au tissu social de Saint John en tant que fondatrice de Romero House, la soupe populaire de Saint John.

Nous nous souvenons d'Al Strang, ancien directeur municipal de Moncton, qui a contribué à rendre possibles plusieurs grands projets dans cette ville.

Nous célébrons en outre la vie de Henry « Hank » Murphy, un avocat très respecté de Moncton.

Nous nous souvenons aussi de M. Daniel O'Brien, ancien recteur de la St. Thomas University et membre de l'Ordre du Canada.

C'est avec tristesse que nous avons appris la nouvelle du décès du D^r Daniel de Yturralde, chirurgien et fondateur du Centre d'oncologie de Moncton.

Nous nous rappelons George Gallant, coureur de fond de Shediac, qui a été intronisé au Temple de la renommée sportive du Nouveau-Brunswick et dont le nom figure sur le Mur de la renommée sportive de Moncton ainsi que sur le Mur de la renommée de Shediac.

Nous rendons aussi hommage au navigateur Derek Hatfield, qui a été le premier Canadien à terminer à deux occasions une course autour du monde en naviguant en solitaire sur un voilier.

Nous célébrons la vie de George Routledge, de Renous, aussi appelé « The Man at the Mouth », qui a été une figure légendaire parmi les pêcheurs de saumons de la province.

Nous nous souvenons également de Neil Michaud, fondateur du département de musique de l'Université de Moncton et membre de l'Ordre du Canada.

Votre gouvernement a comme engagement d'écouter les chefs de file dans nos collectivités à l'échelle de la province. Ce sont les gens du Nouveau-Brunswick qui établissent les priorités du gouvernement. Il revient au

gouvernement de donner suite à ces priorités, qui incluent l'amélioration de l'éducation, des soins de santé, de l'économie et de la vie des gens qui peuvent fièrement le Nouveau-Brunswick.

Lorsque nous avons parlé aux gens du Nouveau-Brunswick de l'assainissement de nos finances, ils ont mis une chose au clair. Ils voulaient que nous protégions les services qui influent le plus sur la qualité de vie des gens du Nouveau-Brunswick. Ces services englobent la réduction de la pauvreté, de meilleurs services sociaux et les soins de santé. L'ensemble ne sera que mieux servi si nous pouvons porter vers le haut nos systèmes d'éducation, car les recherches montrent que, plus nous fournissons à notre population des possibilités d'éducation, plus faibles seront les pressions exercées sur nos programmes sociaux.

Éducation

Au cours des deux dernières années, votre gouvernement a entendu à maintes reprises des gens du Nouveau-Brunswick dire qu'ils voulaient des investissements accrus dans l'éducation. Votre gouvernement comprend à quel point l'éducation est importante et liée au succès des autres priorités du Nouveau-Brunswick. Des gens plus instruits sont mieux disposés à trouver un emploi et à réussir, ce qui fait croître l'économie. Des gens plus instruits sont aussi plus susceptibles de faire des choix sains et d'éviter ainsi de contracter des maladies chroniques et d'avoir recours aux soins hospitaliers.

C'est pourquoi votre gouvernement s'est engagé, avant d'être élu, à élaborer un plan d'éducation à long terme et non partisan. Votre gouvernement a travaillé de concert avec des spécialistes et des parties prenantes en vue d'élaborer ce plan. Il s'agit d'un plan qui fixe des objectifs et laisse au personnel enseignant le soin de produire des résultats selon la situation de son école et de ses élèves.

Grâce au plan d'éducation décennal, votre gouvernement investira plus dans l'éducation que tout autre gouvernement précédent. Toutefois, le simple fait d'investir davantage ne suffit pas. Voilà pourquoi le gouvernement comptera sur nos éducateurs pour innover et contribuer à l'amélioration des résultats de nos élèves.

Les gens du Nouveau-Brunswick ont indiqué au gouvernement qu'ils voulaient un meilleur accès à l'éducation postsecondaire pour toutes les familles néo-brunswickoises et pas seulement pour celles qui en ont les moyens. Voilà pourquoi, à partir de cette année, chaque étudiant de premier cycle du Nouveau-Brunswick qui fréquente une de nos universités ou un de nos collèges, et dont le revenu familial est de 60 000 \$ ou moins, n'aura à payer aucuns frais de scolarité. Votre gouvernement croit que le programme d'accès gratuit aux études aura un effet favorable à long terme sur la province en élargissant l'accès à l'éducation postsecondaire pour les jeunes du Nouveau-Brunswick qui n'auraient peut-être pas autrement les moyens de faire des études universitaires ou collégiales.

Votre gouvernement a aussi écouté les parents d'enfants en bas âge qui se préoccupent de l'éducation de la petite enfance au cours des années qui précèdent la maternelle.

L'une des questions importantes est l'accès pour les personnes qui ont de la difficulté à payer les frais de garderie. Pour remédier à la situation au cours de l'année qui vient, votre gouvernement accroîtra la somme qu'il fournit aux gens du Nouveau-Brunswick pour les aider à payer les frais de garderie.

Par ailleurs, le gouvernement élabore une stratégie de formation en guise d'appui aux exigences plus élevées en matière de formation pour les éducateurs de la petite enfance. Il a en outre mis en place un cours d'orientation en ligne et sans frais sur le curriculum éducatif, d'une durée de 30 heures, qui tient compte de chacun des curriculums éducatifs.

Votre gouvernement envisagera aussi des initiatives visant à réduire l'écart entre les jeunes apprenants et à accroître les compétences qui permettront aux enfants d'âge préscolaire de réussir à l'école et dans la vie.

Les gens du Nouveau-Brunswick ont aussi eu leur mot à dire en vue d'aider à bâtir un nouveau plan d'éducation pour la province.

Le plan d'éducation décennal pour chaque secteur linguistique est le résultat d'un vaste processus d'engagement dirigé par Karen Power et Gino LeBlanc, coprésidents, qui s'est déroulé de septembre 2015 à mars 2016. Grâce au processus, les gens du Nouveau-Brunswick ont pu s'exprimer sur l'avenir de l'éducation dans notre province.

Les consultations publiques ont mobilisé les spécialistes, les Premières nations, les éducateurs, les apprenants, les parents, les dirigeants communautaires, les chefs d'entreprise, le personnel des districts scolaires, les conseils d'éducation de district et d'autres personnes dans le cadre d'une série de séances portes ouvertes, de rencontres individuelles, d'ateliers et d'occasions de formuler des observations en ligne. Une telle approche non partisane et transparente a mené à un constat, soit que les gens du Nouveau-Brunswick accordent à l'apprentissage tout au long de la vie une importance cruciale et que le système requiert une vision claire et une plus grande stabilité.

Le plan d'éducation s'articule autour d'objectifs clés qui doivent être atteints pour réaliser notre vision. Ces objectifs sont axés sur l'apprenant, qui est au coeur de tout ce que nous faisons.

Le plan établit des attentes précises en matière de normes et de rendement auxquelles il faut répondre de façon collaborative.

Il faut fixer nos priorités par une approche coordonnée. Les principaux domaines visés pendant la première année de mise en oeuvre du plan sont

la littératie, la numératie, la petite enfance et la préparation à la vie personnelle et professionnelle.

La mise en oeuvre réussie du plan dépend de la capacité à trouver le juste milieu entre, d'une part, l'établissement des normes et des attentes pour le système d'apprentissage précoce et d'éducation et, d'autre part, l'habilitation des éducateurs, des parents et des élèves à continuellement progresser. En conclusion, le plan met en relief les conditions de réussite qu'il faut renforcer dans le système pour réaliser les objectifs axés sur l'apprenant.

Le système d'éducation, dans sa forme actuelle, englobe l'apprentissage tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du système éducatif et y accorde de l'importance, dès la naissance, au cours des années à l'école publique puis pendant la transition vers les études postsecondaires et le marché du travail. Il est important de multiplier les possibilités pour les enfants et les élèves d'établir des liens entre l'apprentissage et le monde qui les entoure grâce à des expériences d'apprentissage concrètes, que ce soit dans les domaines des arts, des sciences, des métiers ou de la technologie, le tout dans un continuum d'apprentissage intégré et homogène.

Votre gouvernement tentera de multiplier, pour les élèves, les possibilités d'apprendre le codage de logiciels et les métiers, par exemple, deux domaines où des personnes du Nouveau-Brunswick ont signalé des possibilités de faire croître l'ensemble de compétences de nos élèves afin de les préparer pour répondre aux besoins qui se font sentir sur le marché du travail.

Nos éducateurs chercheront par ailleurs à améliorer les résultats relatifs aux compétences linguistiques, ce qui comprend l'établissement, en septembre 2017, du programme d'immersion en français en 1^{re} année. Votre gouvernement a prêté attention aux personnes qui se sont prononcées à cet égard en disant que, plus un enfant peut apprendre tôt une deuxième langue, mieux c'est.

Votre gouvernement est du même avis et procédera, au cours de l'année qui vient, à l'établissement du programme d'immersion en français en 1^{re} année.

Il y a aussi dans la province des apprenants adultes qui n'ont peut-être pas eu l'occasion d'apprendre une deuxième langue ; votre gouvernement multipliera donc les possibilités d'apprentissage d'une deuxième langue pour les adultes.

Dans une perspective d'avenir, votre gouvernement continuera de travailler avec nos établissements d'éducation postsecondaire pour offrir aux étudiants un milieu susceptible de combler la lacune que les chefs d'entreprise constatent dans la province au chapitre des compétences. De plus, il est important que nos établissements postsecondaires rendent compte de leur utilisation des fonds publics investis dans ce qui est un

besoin essentiel. Votre gouvernement examinera en outre la question au cours de la prochaine année.

Investissements dans l'emploi

Des gens de tous les coins du Nouveau-Brunswick ont dit au gouvernement que la croissance économique et de meilleurs emplois constituent pour eux la priorité et que ce sont les éléments clés d'un avenir meilleur. La croissance économique est la priorité absolue de la population du Nouveau-Brunswick. Voilà pourquoi l'économie demeure la priorité absolue de votre gouvernement. Celui-ci continuera à collaborer avec le secteur privé et les chefs de file de l'industrie à la création des conditions propices au démarrage, à l'expansion et à l'investissement d'entreprises afin qu'elles puissent réussir et prospérer ici, au Nouveau-Brunswick.

Il est évident qu'une population active qui répond aux demandes du secteur privé est essentielle à la croissance de notre économie et qu'elle est un élément sur lequel le gouvernement peut avoir une influence directe. Des améliorations en matière d'éducation sont la solution à long terme pour notre population active. Voilà pourquoi l'éducation est une si grande priorité pour votre gouvernement, car elle satisfait aux principaux besoins économiques et sociaux de la société néo-brunswickoise.

Depuis de nombreuses années, la province connaît des difficultés sur le plan économique, et c'est l'une des raisons pour lesquelles l'économie est au premier plan des priorités des gens du Nouveau-Brunswick. Entre 2006 et 2014, le taux de croissance économique au Nouveau-Brunswick n'a atteint que 2 %. Au cours de la même période, le taux de croissance du Canada atlantique a été le double de celui du Nouveau-Brunswick. En Ontario et au Québec, l'économie a crû cinq fois plus vite qu'au Nouveau-Brunswick. Quant à la croissance dans l'Ouest canadien, elle a été 10 fois supérieure à celle du Nouveau-Brunswick au cours de la même période. Voilà pourquoi votre gouvernement accorde autant d'importance au renversement de la tendance.

Bien qu'il y ait beaucoup de travail à faire, notre économie provinciale commence à montrer des signes positifs. En 2015, le PIB du Nouveau-Brunswick a augmenté de 1,9 %, ce qui représente le quatrième taux de croissance en importance au pays et la plus forte croissance enregistrée dans la province depuis 2010. Statistique Canada a signalé, en août de cette année, que le Nouveau-Brunswick s'était classé deuxième au pays pour ce qui est de la croissance de la rémunération hebdomadaire d'une année à l'autre, affichant une hausse de 2,7 %. Les dépenses consacrées à d'importants projets d'investissement dans la province ont augmenté à un taux enviable de 29 % en 2015 et devraient croître de 5 % de plus en 2016. Le gouvernement actuel s'est engagé à créer 10 000 emplois au cours de son mandat et a déjà contribué à la création de 8 500 emplois depuis le début du mandat, en grande partie grâce à des partenariats avec le secteur privé.

Le gouvernement devait élaborer un nouveau plan de croissance économique, comme il l'a fait dans le cas du plan d'éducation. De plus, comme le plan d'éducation, le plan de croissance économique devait être conçu par les gens du Nouveau-Brunswick et pour le Nouveau-Brunswick. Un total de 22 sommets économiques ont eu lieu à l'échelle de la province. Chaque sommet a porté sur un secteur différent, qu'il s'agisse d'une des industries traditionnelles, telles que l'agriculture, la foresterie et la pêche, d'un des secteurs établis, tels que notre industrie de calibre mondial des services aux entreprises, ou d'un des secteurs émergents, tels que la cybersécurité.

En plus de tenir des sommets économiques, votre gouvernement a écouté des membres des chambres de commerce, des membres des commissions de services régionaux, des représentants de divers groupes d'intérêts, des représentants syndicaux et des représentants d'entreprises qui souhaitent tous créer plus d'emplois dans la province.

Le Plan de croissance économique diffusé en septembre de cette année repose sur cinq piliers : population, capital, infrastructure, innovation et souplesse. Le gouvernement orientera ses futurs efforts de croissance économique en fonction de ces piliers.

Sur le plan de la population, votre gouvernement travaillera au cours de l'année qui vient à combler la lacune au chapitre des compétences, ce que nos entreprises ont cerné comme étant un obstacle à la croissance économique. C'est pourquoi l'amélioration de nos systèmes d'éducation revêt une si grande importance pour l'avenir de la province. Cela comprendra des investissements dans les programmes de formation ainsi que des investissements en capital dans nos universités et nos collèges.

Votre gouvernement continuera de collaborer avec le gouvernement fédéral, le secteur privé et l'industrie pour remédier à la pénurie de main-d'oeuvre dans la province. Le gouvernement est convaincu que nous pouvons relever ensemble les défis qui se posent à nous et renforcer notre main-d'oeuvre qualifiée.

L'accroissement de notre population constitue un objectif important. Voilà pourquoi nous sommes si déterminés à garder notre population ici et à faire revenir les gens qui ont quitté la province. Toutefois, l'une des autres façons d'atteindre cet objectif réside dans une augmentation de l'immigration.

Grâce au Projet pilote en matière d'immigration au Canada atlantique, nous avons l'occasion de peut-être doubler le nombre d'immigrants qui s'installent au Nouveau-Brunswick.

Nous sommes fiers du succès que nous avons obtenu par l'accueil de 1 500 nouveaux arrivants syriens et leur réinstallation un peu partout dans la province. Le Nouveau-Brunswick a accueilli, par personne, plus de Syriens que toute autre province, et les gens du Nouveau-Brunswick

peuvent être fiers de l'accueil chaleureux qu'ils ont réservé aux nouveaux arrivants qui font une transition difficile vers une nouvelle vie dans un nouveau pays.

Pour ajouter à notre réussite relativement aux nouveaux arrivants syriens, encore 2 500 nouveaux arrivants et leur famille viendront s'établir au Nouveau-Brunswick d'ici à la fin de l'année. Le Nouveau-Brunswick a connu une année record à l'égard de l'accueil de nouveaux arrivants, car près de 2 000 immigrants sont arrivés rien qu'au cours du premier trimestre de 2016, ce qui a mené à la plus forte croissance démographique dans la province en six ans.

Votre gouvernement continuera à promouvoir le Nouveau-Brunswick en tant que destination de choix pour les nouveaux arrivants et leur famille. En tant que gouvernement, nous continuerons aussi de faciliter leur intégration dans nos collectivités grâce à divers programmes d'approche, de langues et de formation à l'emploi.

Au chapitre du capital, le gouvernement continuera d'appuyer nos entreprises au cours de la prochaine année. Votre gouvernement a déjà augmenté le crédit d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises pour le porter de 30 % à 50 %. Au cours de l'année qui vient, il ira de l'avant avec son engagement de réduire l'impôt applicable à la petite entreprise pour le ramener à 3 % afin d'aider nos propriétaires d'entreprise à réinvestir et à créer des emplois.

Les investissements dans des infrastructures stratégiques, souvent réalisés en collaboration avec nos partenaires fédéraux et municipaux, continueront de contribuer au soutien de l'économie de notre province. Pour l'exercice financier en cours, votre gouvernement investit plus de 650 millions de dollars dans des projets d'immobilisations.

Votre gouvernement travaille avec le gouvernement Trudeau ainsi que d'autres partenaires afin d'investir 98,6 millions de dollars dans l'infrastructure de nos campus d'universités et de collèges publics. Un autre investissement de 158,9 millions vise des projets d'eau potable et d'eaux usées pour stimuler la croissance des collectivités, et 56,6 millions sont consacrés au logement abordable, ce qui aidera les personnes qui en ont le plus besoin à trouver un logement où élire domicile. Ces investissements appuieront des projets qui sont importants pour les gens du Nouveau-Brunswick.

Votre gouvernement s'efforce aussi de tirer le meilleur parti de ses dépenses en allant chercher d'autres sources de financement. Le gouvernement se concentre sur la création de partenariats de financement pour des projets d'infrastructure qui renforceront l'économie du Nouveau-Brunswick grâce au renouvellement des infrastructures vieillissantes de la province, l'accent étant mis sur les investissements qui favorisent l'aménagement de corridors commerciaux, la croissance économique, l'innovation et la diversification.

Au chapitre de l'innovation, votre gouvernement compte miser sur le succès qu'a connu la province en matière d'industries naissantes comme celles du secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC).

À tour de rôle, les gouvernements ont reconnu l'importance de fournir l'infrastructure nécessaire pour appuyer l'industrie en question, de sorte que le Nouveau-Brunswick est de nos jours considéré comme la province ayant la meilleure connectivité du pays, une connectivité qui s'avère essentielle, car votre gouvernement continue de stimuler la croissance dans le secteur.

Au cours de la prochaine année, le gouvernement continuera d'appuyer le secteur en collaboration avec des partenaires tels que la Fondation de l'innovation du Nouveau-Brunswick et nb⁺.

Par le truchement de l'initiative de province intelligente, votre gouvernement s'emploiera à bâtir le premier gouvernement véritablement numérique en Amérique du Nord.

La province sera en mesure d'offrir à la population les meilleurs services au moindre coût, tout en fournissant aux compagnies privées un tremplin leur permettant de créer des produits et services de pointe qu'elles pourront ensuite vendre sur d'autres marchés.

La modernisation de la façon dont le gouvernement mène ses activités améliorera le quotidien des gens du Nouveau-Brunswick, notamment grâce au laboratoire numérique, à la Politique sur les données ouvertes et aux pièces d'identité numériques. Des mesures législatives et des initiatives visant à appuyer la démarche seront présentées au cours de l'année qui vient.

Votre gouvernement poursuivra aussi ses efforts en vue de gagner en souplesse pour appuyer notre économie. Il s'agit notamment de redoubler d'efforts pour réduire les formalités administratives, d'harmoniser les règlements et d'accélérer la prise de décisions au sein de l'appareil gouvernemental. Il est important que votre gouvernement facilite autant que possible pour les créateurs d'emplois l'exercice d'activités commerciales dans la province.

Dans le Plan de croissance économique, votre gouvernement a aussi cerné une première série de possibilités de croissance. Une possibilité de croissance s'ouvre là où nous pouvons envisager une croissance à court terme comportant un investissement, la création d'emplois, une progression du PIB et une augmentation des recettes fiscales.

Le chef de file mondial Siemens a établi il y a plusieurs années, à Fredericton, un centre de développement d'un réseau électrique intelligent dans le cadre d'un partenariat avec Énergie NB. Un réseau électrique intelligent s'entend d'un réseau qui intègre la technologie numérique afin

de détecter les changements dans la demande locale d'électricité et de réagir en conséquence. Fort de son expérience à cet égard, le Nouveau-Brunswick s'emploie à devenir une plaque tournante du développement d'un réseau électrique intelligent en incitant des entreprises en démarrage, ainsi que des entreprises nationales et internationales, à mener au Nouveau-Brunswick leurs travaux de développement et d'essai.

Le Nouveau-Brunswick attire depuis longtemps des agriculteurs de l'étranger. Beaucoup d'agriculteurs actuels au Nouveau-Brunswick prendront bientôt leur retraite et n'ont pas de plan de relève adéquat. Certains demeurent à la ferme après la retraite et laissent leurs terres inexploitées. D'autres aimeraient vendre leur exploitation agricole, mais il n'y a pas de bassin de nouveaux agriculteurs prêts à prendre la relève. Outre l'aide aux jeunes agriculteurs, la possibilité envisagée consiste à attirer de nouveaux agriculteurs de l'étranger, les gens de la province ayant aussi accès au programme pour agriculteurs débutants. L'arrivée de centaines de nouveaux agriculteurs stimulerait l'activité économique et renforcerait notre important secteur agricole.

La cybersécurité pourrait créer des centaines d'emplois de grande valeur au Nouveau-Brunswick. La valeur du marché mondial de la cybersécurité est estimée à 75 milliards de dollars et devrait atteindre 170 milliards d'ici à 2020. Plusieurs entreprises de cybersécurité de classe mondiale sont installées au Nouveau-Brunswick, y compris IBM, qui accroît ses importantes activités en la matière à Fredericton. Nous avons l'occasion de tirer avantage de la pénurie de talents qui se profile à l'horizon dans le secteur de la cybersécurité, laquelle devrait atteindre 1,5 million de personnes d'ici à 2019.

Il existe au Nouveau-Brunswick des régions dont le microclimat est idéal pour la production de bleuets. Au cours de la dernière décennie, la production totale de bleuets a plus que triplé et est devenue beaucoup plus efficace. En raison du grand investissement d'Oxford et de l'attribution de terres de la Couronne supplémentaires à d'autres producteurs, l'industrie devrait s'accroître encore davantage. Le Nouveau-Brunswick sera bientôt le plus grand producteur de bleuets du monde. La possibilité à cet égard exige un écosystème solide qui donne aux petits producteurs locaux l'occasion d'y participer pleinement.

Un nombre accru d'entreprises bâtissent des effectifs dispersés dans diverses industries, du soutien à la technologie de l'information à la conception graphique, en passant par les services financiers. Le gouvernement provincial a donc la possibilité de dresser un répertoire des personnes qui s'intéressent à ce type de travail, de leurs compétences et de leur milieu de travail à domicile (bureau à domicile, services à large bande, et ainsi de suite) et de les jumeler avec des employeurs possibles au Nouveau-Brunswick et à travers l'Amérique du Nord. Si des lacunes sont observées au chapitre des compétences ou du milieu de travail à domicile, le recours aux programmes de formation actuels est une possibilité. Il s'agit

d'une excellente occasion d'accroître l'emploi dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick.

L'industrie des services de soutien aux entreprises, aussi appelés « centres d'appels », a vu le jour au Nouveau-Brunswick il y a plus de 25 ans, lorsqu'une main-d'œuvre disponible, compétente et bilingue a été mise en valeur par le gouvernement provincial afin d'attirer des entreprises internationales comme IBM, Xerox, ExxonMobil, Courrier Purolator, Federal Express et la Banque Royale du Canada. Fait important, le secteur génère chaque année plus de 1 milliard de dollars en recettes d'exportation pour le Nouveau-Brunswick. La possibilité envisagée consiste à trouver des moyens de favoriser la croissance du secteur. D'autres initiatives telles que le travail à domicile et le nouveau projet pilote en matière d'immigration augmenteront le nombre de travailleurs disponibles pour l'industrie. Nous devons évaluer de nouvelles possibilités comme l'interaction au moyen des médias sociaux et le développement de technologies afin de soutenir l'industrie. Il s'agit d'une autre priorité cernée dans le cadre du processus des sommets sur les possibilités.

Le Nouveau-Brunswick a constitué un comité composé de parties prenantes clés, qui est chargé d'étudier les défis en matière de sécurité publique. Ce comité examinera également les possibilités de développement économique découlant de la marijuana. La légalisation et la réglementation de la marijuana élargiront grandement l'industrie à l'échelle du Canada. Certaines provinces profiteront de l'occasion pour favoriser de nouvelles activités de production ainsi que le développement de produits à valeur ajoutée et spécialisés. De plus, la légalisation de la marijuana offre de nombreuses possibilités liées à la chaîne d'approvisionnement, telles que la mise à l'essai, la recherche et développement et d'autres services. Le Nouveau-Brunswick compte déjà une installation de production de marijuana, une autre qui est à l'étape de développement et d'autres possibilités à explorer. Le Conseil de la recherche et de la productivité, situé à Fredericton, est le plus important laboratoire d'analyse de la marijuana à des fins médicales du pays et possède une capacité d'analyse supplémentaire. Les installations de recherche fédérales-provinciales au Nouveau-Brunswick ont des capacités qui pourraient être exploitées afin de maximiser le potentiel de la nouvelle industrie.

Les dépenses alimentaires des ménages du Nouveau-Brunswick se chiffrent à 2,6 milliards de dollars par année. Un grand nombre des aliments consommés au Nouveau-Brunswick sont produits ailleurs, et le secteur des aliments — grossistes, détaillants et restaurants — contribue pour environ 1 milliard par année au PIB. Les efforts visant à promouvoir la consommation de boissons et d'aliments produits localement peuvent contribuer à la croissance du PIB par le remplacement des importations.

Pour avoir du succès, une industrie touristique a besoin d'attractions, de fournisseurs de services et de promotion. Les investissements dans l'infrastructure touristique aideront à augmenter le nombre de touristes et les taux de satisfaction de ces derniers. La baie de Fundy et ses parcs,

attractions et sentiers environnants constituent l'expérience touristique la plus courue du Nouveau-Brunswick. Le parc national Fundy attire déjà 230 000 visiteurs par année. Par la voie d'investissements dans les infrastructures stratégiques, de la collaboration de l'industrie et d'une stratégie de développement globale, nous envisageons de participer à la création d'une expérience harmonisée pour la côte de Fundy qui permettra d'augmenter le nombre de visiteurs et les revenus provenant du tourisme.

Un nombre important de fournisseurs de services touristiques du Nouveau-Brunswick (auberges, chalets, motels, organisateurs de visites touristiques, pourvoyeurs, guides, terrains de camping, artisans, boutiques de cadeaux et magasins) sont de petites entreprises indépendantes, souvent familiales. Il leur faut du soutien en raison de leurs défis en matière de relève. Le rendement des investissements dans la promotion touristique du Nouveau-Brunswick, quoique considérable, doit être amélioré, d'où le besoin d'améliorer la signalisation dans l'ensemble de la province et d'accroître les activités de promotion afin d'attirer des touristes au Nouveau-Brunswick à longueur d'année.

Le gouvernement provincial met l'accent sur l'élargissement des possibilités économiques complémentaires qu'offrent nos vastes forêts. Un bon exemple est l'acériculture. Les revenus provenant de ce secteur sont passés de 3 millions de dollars en 2000 à près de 32 millions en 2015, et ils sont sur le point d'augmenter en raison de la désignation d'autres terres de la Couronne à des fins de production acéricole. L'automne dernier, le ministre du Développement de l'énergie et des ressources a réservé 4 400 hectares de plus à la production acéricole, ce qui porte à 13 500 hectares la superficie totale des terres de la Couronne réservées à cette fin. Le Nouveau-Brunswick est le troisième producteur de sirop d'érable en importance au monde, après le Québec et le Vermont. L'industrie crée chaque année environ 2 300 emplois saisonniers et à temps partiel, et ce nombre devrait grandement augmenter. De plus, il y a des leçons à tirer de ce qui a été fait au Vermont quant à la façon de transformer cette industrie en attraction touristique.

Énergie Est, qui est un projet de transport de pétrole par oléoduc de grande envergure, permettrait l'acheminement de pétrole de l'Ouest canadien en vue de son exportation du port de Saint John. Le projet comprend aussi des investissements dans un nouveau terminal maritime d'expédition et une installation de stockage de pétrole. Le projet pourrait en outre offrir des possibilités de transformation secondaire. Le gouvernement explore de nombreuses possibilités en vue de maximiser les retombées économiques dans l'éventualité où le projet d'oléoduc franchirait tous les obstacles réglementaires. Cette exploration permettra notamment de déterminer les possibilités liées à la chaîne d'approvisionnement pour les entreprises du Nouveau-Brunswick, de maximiser les avantages pour la main-d'oeuvre actuelle du Nouveau-Brunswick dans les secteurs des métiers et de la construction lourde, de former les jeunes travailleurs et les travailleurs des Premières nations afin qu'ils acquièrent les compétences nécessaires pour

travailler dans le secteur de la construction lourde et de cerner d'autres possibilités comme les activités de surveillance et d'expédition.

L'exploitation minière est une industrie de grande valeur qui offre des emplois bien rémunérés et des recettes en redevances au gouvernement. La mine de molybdène et de tungstène Sisson représenterait un investissement d'envergure au Nouveau-Brunswick. Elle recèle l'un des plus importants gisements de tungstène en Amérique du Nord. La mine nécessiterait un investissement initial de 600 millions de dollars et créerait 300 emplois continus sur place et plusieurs centaines d'emplois additionnels dans la chaîne d'approvisionnement et par le canal de retombées secondaires.

Les secteurs de l'agriculture, de l'aquaculture et des pêches du Nouveau-Brunswick offrent des possibilités de croissance économique, surtout dans les régions rurales et côtières. Votre gouvernement s'est engagé à travailler avec ses partenaires pour que ces secteurs continuent de créer des emplois et de favoriser la croissance et la prospérité à long terme du Nouveau-Brunswick.

Votre gouvernement lancera la Stratégie de développement de la conchyliculture au Nouveau-Brunswick, 2016-2020, comportant des initiatives et des options mises à jour qui assureront le développement durable continu de l'industrie, ce qui s'inscrit dans le prolongement de notre Plan de croissance économique.

Voilà quelques-uns des domaines prioritaires retenus par votre gouvernement en matière de croissance économique et de création d'emplois pour la prochaine année. Il s'y ajoutera d'autres domaines, que le gouvernement cernerá en restant à l'écoute des créateurs d'emplois et des travailleurs dans tous les coins de la province.

Votre gouvernement, qui reconnaît sa relation avec les Premières nations du Nouveau-Brunswick et y accorde de l'importance, entreprend avant tout des changements internes afin de mieux aborder la question des intérêts des Premières nations à l'échelle provinciale. Il est essentiel, en allant de l'avant, de convenir de nos intérêts communs et de renforcer les partenariats afin que les Premières nations puissent participer pleinement à l'économie de la province.

Parallèlement à notre travail concerté pour jeter dans notre province les bases d'une croissance économique durable, il y a la lutte contre les changements climatiques, qui figure au nombre des priorités des gens du Nouveau-Brunswick. Votre gouvernement a constitué un comité spécial multipartite de l'Assemblée législative sur les changements climatiques qui a accompli un travail extrêmement important à ce sujet. Le comité, qui s'est rendu dans de nombreuses collectivités de la province, a récemment terminé son rapport et l'a remis au gouvernement. Votre gouvernement présentera sa réponse au rapport en temps opportun et, dans l'année qui vient, mettra la dernière main à la stratégie provinciale révisée de lutte

contre les changements climatiques afin de faire la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

Au cours de la session, votre gouvernement recevra en outre des recommandations sur la réforme électorale et y donnera suite.

Soins de santé

Votre gouvernement saisit l'importance qu'accordent les gens du Nouveau-Brunswick aux soins de santé. Votre gouvernement croit qu'une meilleure éducation est essentielle à l'obtention de meilleurs résultats à l'égard des soins de santé. Une éducation de qualité est l'un des principaux facteurs d'une vie saine et d'un mode de vie sain. Les plus importantes pressions qui s'exercent sur le budget du gouvernement sont attribuables aux soins de santé. Les services de santé sont peut-être ceux dont les répercussions sur la qualité de vie des gens de la province sont les plus considérables.

Il est important pour nous d'adopter une approche énergique et proactive à l'égard des soins de santé. C'est par la voie de l'éducation que le gouvernement encouragera les gens du Nouveau-Brunswick à vivre en meilleure santé. Plus nous sommes en bonne santé, moins nous exerçons des pressions sur nos hôpitaux, nos cliniques médicales et les professionnels qui nous soignent lorsque notre santé décline.

La possibilité qui s'offre à notre province de contribuer à sensibiliser les familles du Nouveau-Brunswick aux façons de vivre en meilleure santé est l'une des plus importantes à saisir. Voilà pourquoi votre gouvernement appuie sans réserve le récent défi qu'ont lancé les médecins de notre province, par l'entremise de la Société médicale du Nouveau-Brunswick, soit celui de se classer dans 10 ans parmi les trois provinces les plus en santé.

Votre gouvernement demeure résolu à accélérer l'intégration des services proactifs de soins de santé primaires dans les collectivités de la province. Au cours de l'année qui vient, une série d'initiatives seront lancées afin de renforcer notre capacité à appuyer les familles dans leur choix de soins de santé et d'assurer de manière plus concrète un meilleur accès aux professionnels de la santé.

Le gouvernement croit que nous devrions faire beaucoup mieux en tant que province à l'égard de l'obésité et du tabagisme. Si nous ne traitons pas les causes premières des épidémies menaçant la santé publique, nous ne serons jamais en mesure de gérer nos coûts de soins de santé dans l'avenir. Voilà qui sera en 2017 une priorité pour tous les ministères, et des mesures d'ensemble seront présentées afin de susciter un changement générationnel au sein de notre population. Dans le cadre de la révision stratégique des programmes, votre gouvernement a écouté les gens du Nouveau-Brunswick et a choisi d'investir de façon plus stratégique dans les soins de santé. De ce fait, le gouvernement actuel a décidé de protéger les soins de santé dans les

régions rurales. Aucun hôpital rural ne sera fermé sous le gouvernement actuel.

Les hôpitaux, à eux seuls, ne sauraient toutefois suffire à améliorer la santé des gens du Nouveau-Brunswick. La prestation des services de soins de santé aux personnes qui doivent recevoir des traitements continuera de poser des défis dans une province en grande partie rurale. Votre gouvernement continuera d'explorer de nouvelles façons d'améliorer les soins primaires en optimisant les ressources que sont nos talentueux professionnels des soins de santé et en adoptant une approche concertée en la matière.

Prenant appui sur notre succès découlant de l'introduction dans nos collectivités des travailleurs paramédicaux en soins avancés, le gouvernement élaborera des cadres novateurs afin d'optimiser les services d'autres professionnels connexes en santé, comme les infirmières praticiennes et les sages-femmes.

Votre gouvernement collaborera étroitement avec les médecins de la province en vue de réinventer le rôle du médecin de famille et de créer de nouveaux modèles qui amélioreront l'accès et feront en sorte que les patients atteints d'affections chroniques reçoivent les soins et le soutien qu'il leur faut pour améliorer leur qualité de vie et leurs résultats cliniques.

Votre gouvernement rehaussera le soutien aux personnes qui sont aux prises avec une dépendance et avec d'autres questions de santé mentale en mettant particulièrement l'accent sur les services de traitement des dépendances afin que les approches soient modernisées pour aider les familles à reprendre ensemble leur avenir en main. Des progrès énormes ont été réalisés pour garantir aux jeunes un accès à des services intégrés en matière de santé mentale, et nous devons maintenant veiller à ce qu'il en soit ainsi pour la population adulte du Nouveau-Brunswick.

En collaboration avec ses partenaires des soins de santé, votre gouvernement veillera à ce que l'application, dans notre province, de la mesure législative fédérale sur l'aide médicale à mourir se fasse avec compassion et à ce que toutes les mesures de sauvegarde nécessaires soient mises en place. En parallèle, il y aura renforcement des services de soins palliatifs grâce à une stratégie spéciale prévoyant des moyens supplémentaires qui permettront de soutenir les familles dans leurs moments les plus difficiles.

Votre gouvernement est d'avis que nous devrions avoir dans notre province de meilleures solutions de rechange aux salles d'urgence et aux cliniques ouvertes après les heures normales. Nous devrions offrir à nos personnes âgées des soins qui conviennent mieux que l'hospitalisation dans un lit destiné aux patients ayant besoin d'un autre niveau de soins. Votre gouvernement croit que le dernier endroit où les gens veulent se trouver, c'est dans un lit d'hôpital, sauf en cas d'absolue nécessité. Voilà pourquoi la

diminution du nombre d'hospitalisations deviendra un objectif important des initiatives de la province en matière de soins de santé.

Le point d'ancrage de notre capacité d'offrir aux gens du Nouveau-Brunswick de meilleurs soins de santé plus intégrés demeure le dossier de santé électronique communautaire des patients. En 2017, votre gouvernement intensifiera ses efforts par le truchement d'une stratégie communautaire en matière de technologies de l'information et de la communication (TIC) qui, dans les années à venir, guidera les investissements en TIC pour les soins de santé.

Un autre exemple de la manière dont votre gouvernement écoute les gens du Nouveau-Brunswick est l'approche adoptée pour améliorer la façon dont nous prenons soin de nos personnes âgées et nous les traitons. Le gouvernement aimerait renverser la tendance, mais la réalité est que la population du Nouveau-Brunswick est vieillissante. À mesure que le nombre de personnes âgées augmente, nous devons trouver des façons de mieux nous attaquer aux questions avec lesquelles les gens du Nouveau-Brunswick sont aux prises à l'âge avancé.

Voilà pourquoi votre gouvernement a créé le Conseil sur le vieillissement. Le conseil devrait présenter une stratégie sur le vieillissement au cours des prochains mois. Celle-ci tracera les orientations des nouveaux programmes et des nouvelles politiques qui aideront à améliorer la vie des personnes âgées vivant au Nouveau-Brunswick.

Votre gouvernement instaurera un programme d'aide financière aux personnes qui fournissent chez elles des soins à une personne âgée ou à un membre de la famille atteint d'une maladie mentale.

Votre gouvernement reconnaît aussi que le Nouveau-Brunswick compte beaucoup trop de personnes vivant dans la pauvreté et trop de familles qui, d'un chèque de paye à l'autre, pourvoient tout juste à leurs besoins. Il comprend que nous devons leur offrir plus d'aide. Les initiatives de votre gouvernement, dont le programme d'accès gratuit aux études et ses efforts pour faire croître l'économie, présentent des solutions à long terme bien nécessaires pour notre population. Le gouvernement peut aider par d'autres moyens à rendre moins difficile la lutte quotidienne pour joindre les deux bouts.

Un exemple serait le crédit qu'a instauré le gouvernement actuel pour la TVH, qui offre environ 100 millions de dollars en appui financier direct aux gens du Nouveau-Brunswick. Au cours du dernier mois, environ 268 000 personnes admissibles du Nouveau-Brunswick auraient reçu leurs deux premiers paiements trimestriels au titre du programme. Un autre paiement trimestriel leur sera versé en janvier. Le crédit pour la taxe de vente du Nouveau-Brunswick est l'un des plus généreux du genre au Canada.

Votre gouvernement reconnaît en outre l'importance des programmes instaurés par les gouvernements précédents, dont le Programme d'aide pour l'énergie domestique conçu pour aider les personnes à faible revenu du Nouveau-Brunswick à payer leurs factures de chauffage. Le programme arrivera à échéance à la fin de cette année, mais, en plus de continuer à offrir le programme, votre gouvernement l'améliorera.

L'accès au logement préoccupe aussi les personnes à faible revenu du Nouveau-Brunswick. Au cours de la prochaine année, votre gouvernement consultera et écouterait les gens du Nouveau-Brunswick en vue d'élaborer une nouvelle stratégie de logement à long terme. De plus, il continuera à collaborer avec ses partenaires fédéraux dans l'élaboration de leur stratégie nationale sur le logement.

D'autres mesures de réduction de la pauvreté dans la province seront prises par le truchement de politiques et d'investissements variés.

Conclusion

Les gens du Nouveau-Brunswick veulent un gouvernement attentif à leurs préoccupations. Plus important encore, ils veulent un gouvernement qui donne suite à ces préoccupations. Les initiatives et les mesures exposées pour la prochaine session parlementaire sont axées sur la réponse à donner aux préoccupations et aux idées que nous avons entendues.

La population du Nouveau-Brunswick et son gouvernement ont trois grandes priorités en commun : les emplois, l'éducation et les soins de santé. L'éducation représente la priorité qui lie les deux autres.

Au cours de l'année qui vient, le gouvernement mettra fortement l'accent sur des mesures au chapitre de l'éducation. Il s'agit non seulement d'améliorer nos systèmes d'éducation et l'accès à ceux-ci, mais aussi de mener une meilleure action éducative auprès des gens du Nouveau-Brunswick pour qu'ils soient prêts à accéder au marché du travail et qu'ils aient une meilleure compréhension dans certains domaines, notamment à l'égard du mieux-être et des modes de vie sains, action qui s'avère essentielle pour aider à gérer les coûts toujours à la hausse de nos soins de santé.

Les gens du Nouveau-Brunswick ont demandé à leur gouvernement de continuer de privilégier la mise en place des conditions propices à la croissance économique et à la création d'emplois. Le gouvernement y procédera au cours de l'année qui vient en se concentrant sur son nouveau plan de croissance économique et, plus précisément, sur les possibilités de croissance dans les domaines où il existe des perspectives réelles de gains à court terme pour la population du Nouveau-Brunswick.

Votre gouvernement mettra l'accent sur l'obtention de résultats au cours de la prochaine année, en s'appuyant sur les observations reçues jusqu'ici des gens du Nouveau-Brunswick que sert l'Assemblée législative.

Le gouvernement doit tenir compte des priorités en perpétuel changement des gens du Nouveau-Brunswick. Ces derniers veulent un gouvernement qui répond aux préoccupations des éducateurs, des parents, des personnes âgées, du personnel des soins de santé, des professionnels et des créateurs d'emplois dans la province. Votre gouvernement cherchera à le faire au cours de l'année qui vient.

Les programmes d'action gouvernementaux ne peuvent pas naître de rien. Ce n'est qu'en accordant une attention particulière à ce que lui disent les gens qu'un gouvernement peut répondre à leurs attentes. Le programme d'action de la session parlementaire qui commence a bel et bien été établi par les gens du Nouveau-Brunswick. Il importe maintenant que votre gouvernement mette l'accent sur ce qu'il peut mieux faire pour la population du Nouveau-Brunswick.

Son honneur se retire de la Chambre.

Le président de l'Assemblée remonte au fauteuil.

Il est ordonné que l'hon. Brian Gallant, premier ministre, soit autorisé à déposer un projet de loi intitulé *Loi perpétuant un droit traditionnel spécifique*. (Projet de loi 1.)

En conséquence, le premier ministre présente le projet de loi à la Chambre, lequel est reçu et lu une première fois.

Le président informe la Chambre que, afin d'éviter des erreurs, il a obtenu le texte du discours de Son Honneur, dont il s'offre à faire la lecture. (Il en est dispensé.)

Sur la motion de M. Bourque, appuyé par M. Chiasson, il est résolu que le discours de S.H. la lieutenant-gouverneure soit mis en délibération sur-le-champ.

M. Bourque, député de la circonscription électorale de Kent-Sud, appuyé par M. Chiasson, député de la circonscription électorale de Victoria-La-Vallée, propose une adresse en réponse au discours de S.H. la lieutenant-gouverneure, adresse dont il donne lecture de sa place et qu'il fait remettre au président, qui en donne lecture à son tour. Voici le texte de l'adresse :

Fredericton (N.-B.)
le 2 novembre 2016

À Son Honneur,
l'honorable Jocelyne Roy Vienneau,
lieutenant-gouverneure de la province du Nouveau-Brunswick

Qu'il plaise à Votre Honneur,

Nous, sujets très dévoués et loyaux de Sa Majesté, membres de l'Assemblée législative de la province du Nouveau-Brunswick, qui tient maintenant séance, prions respectueusement Votre Honneur d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours que vous nous avez fait et nous assurons à Votre Honneur que toutes les questions dont nous serons saisis durant la session feront l'objet de notre attention et de notre étude les plus diligentes.

Il s'élève un débat. Après un certain laps de temps, il est ajourné sur la motion de M. Higgs, chef de l'opposition et député de la circonscription électorale de Quispamsis.

La séance est levée à 15 h 5.